



Projet d'implantation d'une structure regroupant Salle de musculation ; Espace formation et Dojo sur le CP TOULOUSE-SEYSSES

Le Centre Pénitentiaire de Toulouse-Seysse n'a cessé de croître depuis sa mise en service en 2003.

Au tout commencement, il garantissait des hébergements sous régime de Maison d'Arrêt. Puis, tout au long de ces dernières années des bâtiments satellites ont été construits sur l'emprise foncière au-delà des murs d'enceinte.

Ainsi un QCP, un QSL, un Pôle PSE ont été implantés sur le domaine Seysseois réservé à l'Administration Pénitentiaire.

Plus à l'écart, l'UHSI et l'UHSA ont été créés respectivement sur l'Hôpital de Ranguel et Marchand.

Ces expansions et ce développement ont toujours nécessité des apports en personnels de Surveillance actifs assujettis aux rythmes des formations professionnelles obligatoires ; accompagné d'un désir fort de posséder une salle de musculation digne de ce nom.

Une ambition et un vœu que le SPS a toujours porté devant les instances, qu'elles soient locales CTS (ACT) et Interrégionale :

L'utilité de créer enfin cet espace dédié à la formation et à l'entretien physique et sportif n'est plus à démontrer ; surtout lorsqu'il s'agit de réaliser l'état des lieux de la seule et unique salle de formation que possède le Centre Pénitentiaire de Toulouse-Seysse. Par ailleurs et pour nourrir notre argumentation, le SPS a pris contact avec le pôle formation qui lui a exprimé ses difficultés et celles à venir :

- Séances de TO/TI en salle de formation actuelle : peu adaptée au besoin, salle non prévue à cet effet.

- Séances et recyclages BPT / TO sont réalisés par défaut sur les UH, lieux non adaptés. Un dojo permettrait de disposer d'un outil de travail désormais indispensable. La création des ELSP va faire croître ce besoin : formation du personnel armés à recycler et formation annuellement dans le cadre de la formation continue. Une 100aine de personnels qui doivent bénéficier des recyclages annuels BPT/TO, sans compter le reste des personnels de surveillance pour lesquels le socle commun de formation impose une journée par an également de TO/TI.

Toutes les structures qui ont des gros effectifs ESP commencent par ailleurs à s'équiper de dojo, infrastructure devenue incontournable avec la diversification de nos missions et l'augmentation exponentielle des effectifs composant ces équipes)

Si le ridicule ne tue pas, la superficie de la salle de formation (de 100m² tout au mieux) actuellement annexée au Mess ne correspond pas à l'utilisation qui doit en être, elle suffit juste à accueillir les plus de 350 agents que regroupe le CP pour effectuer tant bien que mal les formations.

Les agents demandent, depuis des années maintenant, à pouvoir pratiquer de la musculation avant ou après leur service sachant que l'entretien physique est indispensable à l'exercice de leurs fonctions.

Notre projet, consiste en une plateforme d'environ 250/300 m² plaçant par exemple en lieu et place du terrain de pétanque inutilisé depuis les débuts.

La distribution de ce bâtiment couvert pourrait donc supporter la dotation de :

- Une salle de musculation et appareils cardio d'environ 100m²
- Un Dojo et son annexe pour rangement des éléments d'environ 110m²
- Une salle de formation d'environ 60m²
- Douches et sanitaires dimensionnés en conséquence d'environ 30m²

Dans la perspective de cette réalisation, le SPS-Seysses demande aux services de la Direction Locale et Interrégionale de bien vouloir considérer le bien fondé de ce projet et de se prêter au premier chiffrage de celui-ci et d'en faire retour auprès des membres de cette instance locale :CTS.

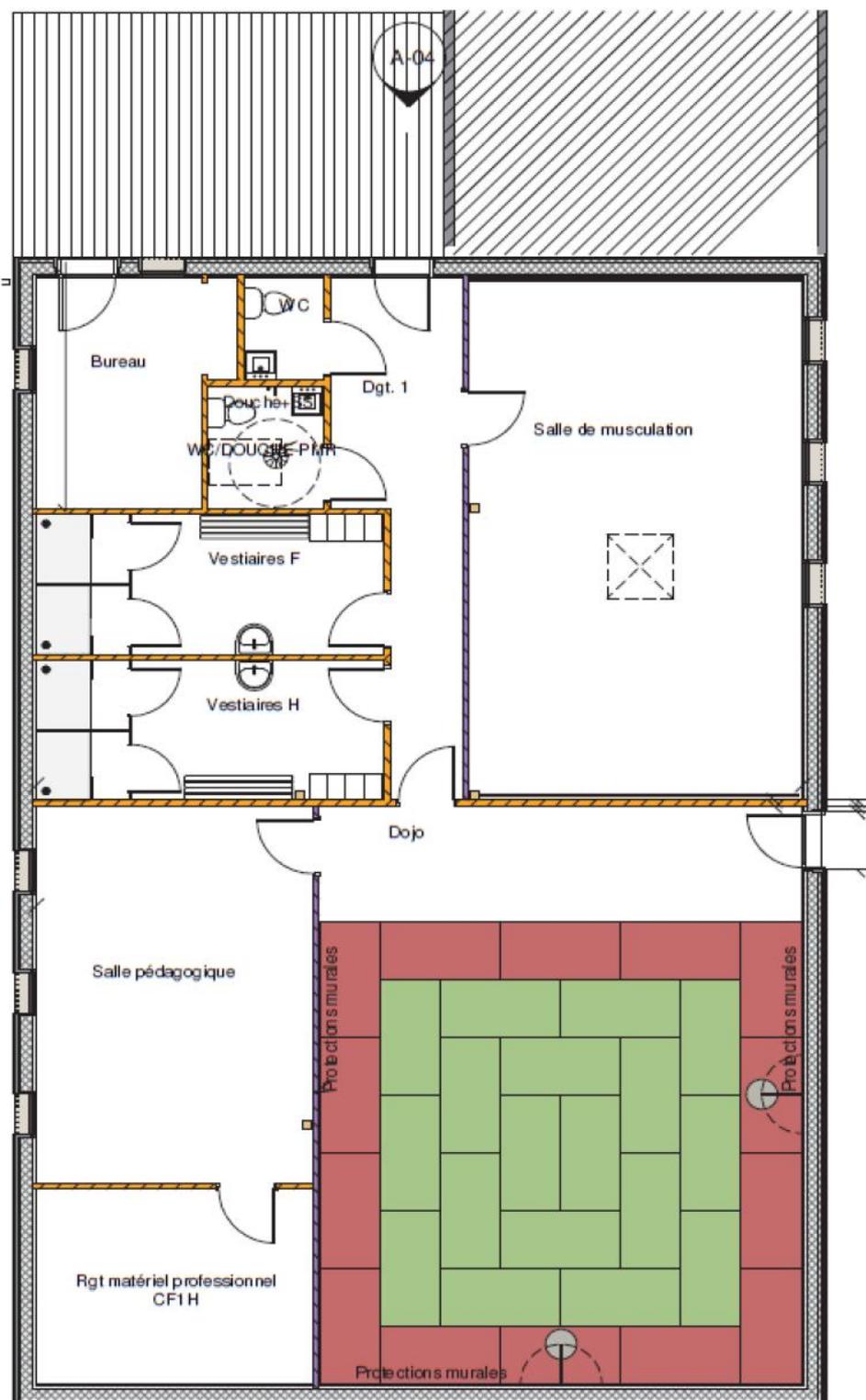
*Pour le bureau local SPS,
Projet présenté en CTS du 04 mars 2021 par les Représentants SPS.*

LE Syndicat 100% Surveillants

Projet : PLAN STRUCTURE sur domaine CP Toulouse-Seysse - Salle de Musculation – Dojo – Salle de formation



Plan remis par les membres SPS
siégeants en Comité Technique
le 04 Mars 2021.
Centre Pénitentiaire de Seysse



- Une salle de musculation et appareils cardio +/- 100m2
- Un Dojo et son annexe pour rangement des éléments +/-110m2
- Une salle pédagogique +/- 60m2
- Douches et sanitaires dimensionnés en conséquence +/- 30m2